



HAL
open science

Licence Administration publique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration publique. 2010, Université des Antilles. hceres-02027255

HAL Id: hceres-02027255

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027255v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE ANTILLES-GUYANE
N° demande : S3100018913
Domaine : DROIT ET SCIENCE POLITIQUE
Mention : ADMINISTRATION PUBLIQUE

Appréciation générale :

La licence mention « Administration publique » s'inscrit dans le cadre du domaine « Droit et science politique » de l'Université Antilles-Guyane. C'est une formation généraliste qui a pour objectif de permettre aux étudiants, déjà titulaires d'une 1ère ou d'une 2ème année de licence en droit, économie, science politique, lettres et sciences humaines et sociales d'envisager leur insertion dans différentes professions du droit, du journalisme, de l'encadrement administratif ou de conseil en entreprise. Cette formation est également ouverte aux adultes après une procédure de validation des acquis professionnels.

La mention apporte des connaissances générales très diversifiées. Elle permet aux uns et aux autres d'accéder aux concours de la catégorie A de la fonction publique d'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics hospitaliers. De plus, le titulaire de la licence mention « administration publique » dispose, à l'issue de sa formation, de compétences précises (direction d'une équipe, capacités en management, esprit d'initiative en situation, etc.), de connaissances en matière juridique et de techniques rédactionnelles indispensables à la production de rapports, de notes ou de synthèses, qui lui ouvrent des portes sur une entrée dans la vie professionnelle en tous secteurs.

La structure du domaine « Droit et science politique » assure à cette formation un encadrement approprié, en relation avec les différentes mentions de licence qui y sont intégrées.

En effet, dans la mesure où cette licence a aussi pour débouché le master qui prépare aux métiers du droit, qu'il s'agisse des professions libérales juridiques, des métiers dans les fonctions publiques ainsi que les métiers dans l'entreprise, la licence Administration publique est particulièrement prise en charge par des enseignants-chercheurs en droit public et en droit privé.

L'équipe dite de « pilotage » est épaulée par une équipe pédagogique qui tient compte des particularismes de cette licence dont le public rassemble surtout des personnels travaillant dans divers secteurs en sus des étudiants désireux de préparer des concours administratifs.

Les points les plus forts :

1-	L'apprentissage des matières fondamentales et des enseignements spécifiques se réalise suivant un encadrement approprié.
2-	Une attention soutenue portée aux dispositifs d'aide à la réussite tant pour l'ensemble du public étudiant que pour ceux qui auraient besoin de soutiens particuliers.
3-	Le programme d'enseignements assure la complémentarité entre les disciplines et les modalités d'évaluation respectives sont soigneusement décrites.

Les points les plus faibles :

1-	Une insertion difficile dans le cadre général de l'Université.
2-	Des méthodes d'évaluation agencées sur une logique scolaire peut-être pas tout à fait adaptées au public étudiant.
3-	L'horizon professionnel semble être principalement la préparation aux concours de la fonction publique, alors même que la dynamique de la fonction publique est en instance de connaître de profonds bouleversements.

Recommandations :

La particularité de la formation de licence « Administration publique » étant retenue, un effort quant à son intégration dans le cadre universitaire pourrait être envisagé en ménageant des passerelles avec les autres formations du même domaine « Droit et Science politique ».

Une ouverture sur d'autres espaces d'insertion professionnelle que le secteur public pourrait être recherchée, par exemple par une ouverture sur les circuits régionaux et/ou internationaux.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B